



« ...je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer ... » Beaumarchais.

Périodique N°1
Septembre 2013

[LES CAPL](#)

[LES CTL](#)

[LE CHS-CT](#)

[NOTRE ASSEMBLEE
GENERALE](#)

[LA FRAUDE EN HAUTE
NORMANDIE](#)

[LA RÉFORME DES
RETRAITES](#)

[LES NOUVELLES
IMMOBILIÈRES](#)

[L'EQUIPE LOCALE](#)

[LES JEUX DE LA RENTRÉE](#)

[HOROSCOPE](#)

**Manifeste des agents
des Finances Publiques
pour un service public
de qualité**

**[SIGNEZ LE
MANIFESTE](#)**

EDITO

Tout d'abord je tiens à vous souhaiter de la part de toute l'équipe locale une très bonne rentrée 2013 ! J'espère que ces vacances ont été reposantes pour tous ! En effet, deux chantiers majeurs vont nous occuper en ce mois de septembre. Tout d'abord la question des retraites; Nous avons à faire face à une énième réforme qui n'est évidemment pas satisfaisante telle qu'elle est présentée : allongement de la durée de cotisation, augmentation des cotisations, l'âge de départ à la retraite qui reste fixé à 62 ans avec toutes les conséquences que cela va emporter en termes de pouvoir d'achat et de vie au travail. En effet, si nous vivons plus longtemps, l'espérance de vie en bonne santé, elle, n'augmente pas ! C'est pourquoi il faut nous mobiliser dès le 10 septembre, pour nous et pour nos enfants !

Le second chantier qui nous occupe déjà depuis quelques temps, c'est la Démarche Stratégique initiée par la DG qui vise à faire de notre administration un modèle d'administration numérique et où les regroupements de structures en régions et inter régions nous font plus que craindre pour l'avenir de nos missions et de nos emplois ! Emplois, sujet qui sera malheureusement une fois de plus une lutte de fin d'année !

Il faut montrer au gouvernement que nous ne nous laissons pas faire, en commençant par descendre massivement dans la rue ce 10 septembre à l'appel de Solidaires, la CGT, FO et de la FSU ! **Rendez-vous au Bel Ebat à Evreux pour 10 h !** Et comme toujours « On lâche rien ! ».

Isabelle LAURENT.



Témoigner
avec le Blog
sur : nosfinancespubliques.fr

Solidaires Finances Publiques 27
DDFIP EURE Local Syndical
Cité Administrative
Boulevard Georges Chauvin
27022 Evreux Cedex
Tel 02 32 24 88 85

Les CAP Locales

La Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) sont compétentes pour les questions individuelles relatives à la carrière des agents depuis leur recrutement jusqu'à leur cessation de fonction.

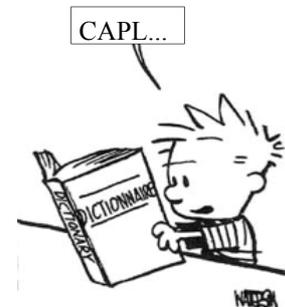
La CAPL est composé des représentants élus du personnel et des représentants de l'administration.

Les CAPL ont parfois une compétence préparatoire aux travaux des commissions administratives paritaires nationales (CAPN) pour les actes de gestion suivants par exemple :

- avancement de grade ;
- avancement de corps par liste d'aptitude ;
- révision de la notation.

Les CAPL sont investies de compétences propres pour les actes de gestion suivants :

- précision au niveau local de l'affectation telle que déterminée par la commission administrative paritaire nationale, sans modification dans la situation personnelle des agents;
- disponibilité ;
- refus d'autoriser un service à un temps partiel ;
- refus du bénéfice d'un congé pour la formation professionnelle ;
- refus du bénéfice d'un congé pour la formation syndicale...



Les CAPL du mois de juillet concernant les affectations locales des agents se sont déroulées dans un climat global serein. Dans l'ensemble, les règles de gestion ont été respectées. Nous avons toujours à déplorer la banalisation des emplois de catégories B et C en filière Gestion Publique, ce qui empêche certains collègues d'obtenir satisfaction. Même si ils sont à la marge, nous avons condamné les détachements opérés par la direction locale.



[Compte rendu des CAP Locales d'affectation des cadres C au 1er septembre 2013](#)

[Compte rendu des CAP Locales d'affectation des cadres A et B au 1er septembre 2013](#)

N'hésitez pas à faire appel à nous pour la défense de votre dossier...

Le Comité Technique Local

Le CTL est composé des représentants élus du personnel et des représentants de l'administration.

Le comité technique est consulté pour recueillir l'avis des représentants du personnel. Il s'agit des questions et projets de textes relatifs :

- 1- A l'organisation et au fonctionnement des services ;
 - 2- A la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
 - 3- Aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire ;
 - 4- Aux évolutions technologiques et des méthodes de travail, et à leur incidence sur les personnels ;
 - 5- Aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents ;
 - 6- A la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles ;
 - 7- A l'insertion professionnelle ;
 - 8- A l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations ;
 - 9- A l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail, lorsqu'aucun comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail n'est placé auprès du CTL .
- Notons que si l'administration a obligation de prendre avis auprès du comité Technique, cet avis, positif ou négatif, ne la lie en aucun cas.



Notre dernier comité technique s'est tenu le 4 juillet avec comme ordre du jour le rapport d'activité 2012 - consultable sur Ulysse 27-. Il s'est dans l'ensemble bien déroulé, même si nous avons eu à déplorer la non-présentation des PV depuis deux ans... mais un grand pas est fait puisqu' ils sont au visa. Signalons que notre direction est la spécialiste des questions diverses. En effet, de nombreux sujets ont été abordés, mais aucun n'avait été inscrit à l'ordre du jour. Remarquons que nous avons été porteur d'un courrier des agents du SIE Evreux Nord, exprimant leur sentiment d'injustice suite à leur désignation comme service devant rejoindre Evreux Sud. Cf. liminaire et compte rendu.



[Compte rendu du CT du 4 juillet](#)
[Liminaire au CT du 4 juillet](#)

Vous êtes notre source d'informations dans votre service...

Le Comité d'Hygiène, de sécurité et des Conditions de Travail (CHS-CT)

La représentativité de chaque organisation syndicale est déterminée en fonction du résultat des élections en comité technique.

Il revient ensuite aux militants de Solidaires Finances de se concerter afin de désigner les camarades qui siègeront au CHS-CT.



Les CHS-CT ont pour missions :

- 1° De contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité ;
- 2° De contribuer à l'amélioration des conditions de travail;
- 3° De veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

De plus, le CHSCT procède à l'analyse des risques professionnels et propose toute mesure de nature à améliorer leur prévention (art 51 du décret du 28 juin 2011).

Le CHS-CT est donc compétent dans les domaines suivants :

- l'organisation du travail c'est à dire les charges de travail, rythme, pénibilité des tâches, élargissement et enrichissement des tâches ;
- l'environnement physique du travail (la température, éclairage, aération, bruit, poussière, vibration) ;
- l'aménagement des postes de travail et leur adaptation à l'homme, « en vue notamment de réduire le travail monotone et sous cadence » ;
- l'aménagement des lieux de travail et leurs annexes ;
- la durée et les horaires de travail ;
- l'aménagement du temps de travail ;
- les nouvelles technologies et leurs incidences sur les conditions de travail...



Pensez à remplir le registre santé et sécurité au travail en ligne sur Ulysse 27 !

Le Comité d'Hygiène, de sécurité et des Conditions de Travail (CHS-CT)

La nouvelle compétence du CHS-CT en matière de condition de travail se traduit réglementairement par l'obligation de soumettre à l'avis du CHS-CT certains projets. (art.57 du décret)

Il en est ainsi :

- Des projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.
- Des projets importants d'introduction de nouvelles technologies et lors de l'introduction de ces nouvelles technologies, lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des agents.



Le dernier CHS-CT s'est tenu le 4 juillet à la demande des représentants du personnel CGT 27 et Solidaires Finances 27. Nous souhaitons que le CHS-CT rende un avis sur l'application RIALTO Investigation. Nous avons obtenu un accord de principe de la direction locale, mais au dernier moment des consignes de la Direction Générale ont empêché que ce point soit discuté en séance. Sentant le vent tourner, nous avons développé nos arguments et donné notre avis dans la déclaration liminaire.

Ce CHS-CT s'est poursuivi par l'examen du TBVS, du budget et du suivi de l'activité. Cf. liminaire et compte rendu. Lors de cette réunion, les représentants du personnel dans leur ensemble ont remis au président un vœu visant à décharger la secrétaire animatrice d'une partie de ses tâches par la création d'un poste supplémentaire.



[Compte rendu du CHS-CT DU 4 Juillet 2013](#)
[Déclaration liminaire au CHS-CT du 4 juillet 2013](#)

La fiche de signalement est également à votre disposition...

Notre Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale annuelle s'est déroulée le 11 juin dernier en présence de Vincent DREZET, notre secrétaire général et de Daniel LEGRAND, conseiller régional. Une cinquantaine d'adhérents étaient présents tout au long de cette matinée. Un petit mot de bienvenue a été adressé à tous par Isabelle LAURENT, secrétaire départementale et conseiller régional adjoint. Notre trésorier, Olivier WELKE nous a fait une remarquable présentation, Powerpoint (préparé par Jean-François LOUIS notre webmaster) à l'appui, de l'activité financière locale constatant avec satisfaction une augmentation du nombre des adhérents. Le rapport de trésorerie a été adopté à l'unanimité. Nous avons enchaîné avec la présentation de l'activité de la section tout au long de l'année 2012/2013 tant en termes de formation syndicale, de participation aux instances, d'externalisation des problèmes rencontrés à la DGFIP, d'activité dans les médias, d'audiences avec la Direction, de défense individuelle et collective des agents ainsi que de leurs conditions de vie au travail. Le tout illustré par un superbe diaporama réalisé par Jean-Christian ETIENNE, secrétaire adjoint. Christophe CERON nous a présenté l'activité du CHS-CT et Jean-Christian a présenté l'activité de Solidaires 27. Daniel LEGRAND nous a dit quelques mots sur l'activité au Conseil Syndical et sur l'orientation que nous souhaitons donner à l'activité régionale. Vincent DREZET est intervenu tout au long de cette AG sur la politique nationale, sa participation a été fortement appréciée par l'ensemble des agents présents. L'activité a été approuvée à l'unanimité.



Cette AG s'est terminée par l'élection du Bureau de section qui a été reconduit à l'exception des collègues rejoignant de nouvelles fonctions ou d'autres Directions. Ainsi ont été chaleureusement remerciées, Martine COURTAUT, Florence LEMAITRE et Valérie GIRARDET. Notre secrétaire départementale n'a pas manqué de remercier également tous les élus, correspondants et membres du bureau de l'investissement personnel dont ils font preuve dans la section. Le travail et l'appui du Bureau National ont également été salués. Cette AG s'est bien sûr terminée par le pot de l'amitié suivi d'un repas très convivial en présence de nos invités de marques.



Ainsi ont été chaleureusement remerciées, Martine COURTAUT, Florence LEMAITRE et Valérie GIRARDET.

Notre secrétaire départementale n'a pas manqué de remercier également tous les élus, correspondants et membres du bureau de l'investissement personnel dont ils font preuve dans la section. Le travail et l'appui du Bureau National ont également été salués. Cette AG s'est bien sûr terminée par le pot de l'amitié suivi d'un repas très convivial en présence de nos invités de marques.

Aussi n'hésitez pas à vous joindre à nous en 2014 !!!



La fraude en Haute Normandie

Au niveau national, pour Solidaires Finances Publiques, la fraude fiscale représente entre 60 à 80 milliards d'euros par an.

FRAUDE, EVASION, OPTIMISATION : Clarifions ces termes.

Les termes de « Fraude », « Evasion » et « Optimisation » sont très souvent employés sans être réellement définis.

LA FRAUDE FISCALE : « C'est une infraction à la Loi commise dans le but d'échapper à l'imposition ou bien d'en réduire le montant.»

Cette infraction suppose la réunion de 3 éléments :

- Élément Légal (le non-respect du droit fiscal)
- Élément Matériel (l'Impôt éludé)
- Élément Moral (Faute intentionnelle ou non-intentionnelle)

L'OPTIMISATION FISCALE : Celle-ci relève de pratiques utilisant les moyens légaux comme des régimes dérogatoires, des niches fiscales du type crédits d'impôt, déductions, réduction d'impôts, exonérations) dont on peut contester la légitimité ou l'efficacité mais qui n'en demeurent pas moins prévus par la Loi.

L'EVASION FISCALE : Dans la plupart des cas, l'évasion fiscale et la fraude fiscale se confondent. Ce terme correspond souvent au sens premier de « Fraude » et du reste, est employé notamment par le Gouvernement lui-même.

L'évasion fiscale n'a pourtant pas de définition juridique mais elle est illégale contrairement à l'optimisation car elle échappe à l'impôt.

Mais comment est-elle estimée ?

La **COMMISSION D'ENQUÊTE DU SENAT** estime la fraude entre 30 et 36 milliards d'euros en précisant « **ce sont les seuls risques évalués, chiffres qui peuvent être considérés comme la borne inférieure qui, s'ils intégraient l'ensemble des impôts et des opérations (...) ressortirait comme nettement plus élevé** » (Synthèse rapport de juillet 2012).

Elle précise aussi que les avoirs en Suisse détenus par des résidents français seraient de l'ordre de 90 milliards d'euros et plus largement, sur le niveau international, entre de 274 et 600 milliards d'euros.

La **COMMISSION EUROPEENNE** (Communication du 24/05/2006) avance une moyenne de 2 à 2,5 % du Produit Intérieur Brut (évalué en 2012 à 2033 milliards d'euros). Cette commission estime aujourd'hui la fraude et donc l'évasion fiscale à 1000 milliards d'euros au sein de l'union européenne.

La France représentant 16% du P.I.B, les pertes seraient donc de 160 milliards d'euros pour 2012. Au niveau de la région, le calcul de la Fraude Fiscale est basé sur les estimations des deux commissions et donc sur la base de 2 à 2,5% du P.I.B,

Soit pour la **HAUTE NORMANDIE**:

- De 1,5 milliard d'euros en fourchette base (2%)
- De 2 milliards d'euros en fourchette haute (2,5%)

**Stoppez
l'évasion
fiscale !**



NOS RETRAITES : le gouvernement prépare de nouveaux reculs, organisons la mobilisation !!!

Impossible de cotiser plus longtemps !

Un/une jeune commence à valider des droits à la retraite, en moyenne, entre 20 et 21 ans, et valide une année complète à 22,5 ans. Plus d'1 jeune sur 4 est encore au chômage à 25 ans. La moitié des seniors est déjà au chômage avant 60 ans... La durée moyenne cotisée réellement, selon le Conseil d'Orientation des Retraites, ne s'élève qu'à 31 ans et la durée moyenne validée à 37 ans.

Et pourtant, l'allongement de la durée de cotisation représente la mesure phare mise en avant par le gouvernement !

- L'allongement de la vie ne représente pas un élément nouveau, il date de 250 ans. Il n'a pas empêché le progrès social, bien au contraire, en utilisant le partage de l'augmentation de la productivité horaire. En 1981, l'allongement de la durée de vie n'a pas empêché le Président Mitterrand d'avancer l'âge légal de départ en retraite de 65 ans à 60 ans...
- Salariés et retraités regardent le nombre d'années en bonne santé. L'espérance de vie en bonne santé n'est que de 63,1 ans et elle recule. Les meilleures années de retraites, ce sont celles du début de la période de retraites (entre 60 et 65 ans), pas de la fin de vie !
- Allonger la durée de cotisation au-delà de la durée moyenne validée, 37 ans, revient à baisser la pension. Une durée à 44 ans, c'est une pension de 47% du salaire, au lieu de 75%.



Extrait de "L'épingle, l'argument malin qui épingle les idées fausses..."



Le rapport Moreau relance un débat bien connu. Les fonctionnaires seraient-ils donc avantagés par rapport au privé ? Qu'en est-il au juste ?

Les règles de calcul des retraites du public et du privé ne sont pas les mêmes : alors que pour les fonctionnaires la retraite est calculée sur les six derniers mois en intégrant très peu de primes -la NBI et l'IMT (alors que les primes représentent en moyenne 30% de la rémunération des fonctionnaires) ; pour le privé, le calcul se fait sur les 25 meilleures années, sur la quasi-totalité de la rémunération, primes comprises. Et pourtant, malgré ces différences de règle de calcul, le taux de remplacement du salaire par la pension est similaire et ressort à 75%. De fait, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) relève dans son rapport de janvier 2013 que «malgré des règles différentes de calcul des pensions, les taux de remplacement (du salaire par la pension) médians du secteur privé et du secteur public sont proches (respectivement 74,5 % et 75,2 %)

Solidaires Finances Publiques réfute les termes faussés d'un soi-disant match public/privé sur les retraites. C'est tous ensemble qu'il faut se battre pour les retraites ! Solidaires Finances Publiques répondra présent à l'appel à l'action interprofessionnelle sur les retraites du 10 septembre des organisations CGT, FO, Solidaires et FSU.

Au-delà de la question du taux, les tenants du libéralisme pour lesquels le fonctionnaire est un nanti insistent : le retraité du privé serait moins bien loti, sa retraite moyenne s'établit à environ 1216 euros (données de la CNAV 2012).

Qu'en est-il dans la fonction publique ?

Elle est en fait d'un montant voisin dans la fonction publique territoriale et hospitalière (1207 euros) et est en revanche d'un montant supérieur dans la fonction publique d'Etat (1897 euros). Mais si elle est plus élevée dans la fonction publique d'Etat, c'est en raison de sa forte proportion de cadres A dont le niveau de recrutement est au minimum la licence (professeurs, ingénieurs)... Ainsi en 2012, les départs en retraite de la Fonction publique d'Etat comportaient ils 65% de A, 16% de B et 19% de C.

[Retraites : non au match public / privé ! Voir l'épingle n° 6 de Juillet 2013.](#)



La vérité mérite d'être rétablie !!!

Des petits et des grands travaux...

Evreux Sud :

Comme vous le savez, le CFP d'Evreux Sud doit être désamianté, commande de la DG oblige... Au passage et compte tenu des restrictions budgétaires, une densification du site est également d'actualité. Les nominés sont la trésorerie amendes et le SIE d'Evreux Nord. Solidaires Finances a fermement exposé sa position, a savoir, que le fait de monter un service de la taille du SIE d'Evreux nord aura des conséquences sur les conditions de vie au travail des agents.



[Compte rendu de la Réunion Travaux Evreux Sud](#)

Les collègues d'Evreux sud ayant déjà subi des nuisances à cause des travaux précédant, ont souhaité être relogés pendant cette nouvelle phase de réaménagement. Ils sont donc à IUFM depuis le 11 février 2013. Un certain retard a été pris dans la notification des marchés- problème dans le déblocage des fonds- , les travaux ont commencé début juillet.

Verneuil sur Avre:

Trois options sont toujours à l'étude :

Un relogement sur de l'ancien (ex bâtiment de l'hôpital)

Deux relogements sur du neuf.

L'un se situera près du Leclerc drive, l'autre dans la zone industrielle.

Dans le cadre de ces deux projets, un promoteur construirait des locaux en vue d'une location. Des précisions sont en attente sur ces deux programmes. En attendant, nous avons demandé la réalisation de travaux de réfection sur l'actuel site.



Bientôt Verneuil ???

La Paierie Départementale :

A priori, les rats qui avaient envahi les locaux sont partis, mais remplacé par des souris et des cocons de mouche...

Des traitements ont été effectués, dans l'urgence, pour régler ces deux problèmes via un financement du CHS-CT. Pour le plafond qui a subi un dégât des eaux, des dalles de remplacements ont été commandées. Les problèmes ont l'air d'être pour l'heure résolus.

Trésorerie de Pont de l'arche :

Un projet de relogement dans des locaux neufs de la SILOGE est en discussion. Cependant, un accord doit être trouvé sur le tarif de la location.

Des petits et des grands travaux...

Le château : (Evreux Direction...)

Une réflexion est en cours sur des travaux de rénovation financés par le propriétaire (fenêtre et isolation des combles...)

Trésorerie du Neubourg :

La direction envisage une vente du site et une réinstallation dans des locaux neufs, en location, près de la gare.

Deux études sont actuellement en cours pour un éventuel déménagement dans deux ans.

Trésorerie de Brionne :

La direction prend contact avec la commune afin de voir si un programme immobilier sera développé de manière à reloger la trésorerie dans des locaux neufs en location.

Trésorerie de Gisors :

La SECOMILE a un projet de construction non loin de l'actuel site. Contact a été pris en vue d'un relogement au rez-de-chaussée. Si le projet se concrétise le trésorier et la DDFIP surveilleront les travaux.



A suivre ...

Vos représentants Solidaires Finances 27

Les membres du Bureau :

Secrétaire de Section :	Isabelle LAURENT (SIP Evreux Sud)	CAP-B ; CHS-CT, CDASS, CT
Secrétaire-Adjoint :	Jean-Christian ETIENNE (SIE Bernay)	CAP-B, CDASS
Secrétaire Adjoint :	Christophe CERON (SIP Les Andelys)	CAP-C, CHS-CT, CT
Trésorier :	Olivier WELKE (SIE Bernay)	
Trésorier-Adjoint :	Jean François LOUIS (SIE Bernay)	Webmaster

Michel BEZIAT	France Domaine Evreux	CAP-A
Fatima BOUMEDINE	Vernon	CAP-A
Chantal CADIOU	SIP Louviers	CAP-C, CDASS, CT
Benoît COURTAUT	CDIF Louviers	CAP-B, CHS-CT, CT
Christine LEQUERME	SPF Bernay	CAP-C, CHS-CT, CT, CDASS



Les CAPistes non membres du Bureau :

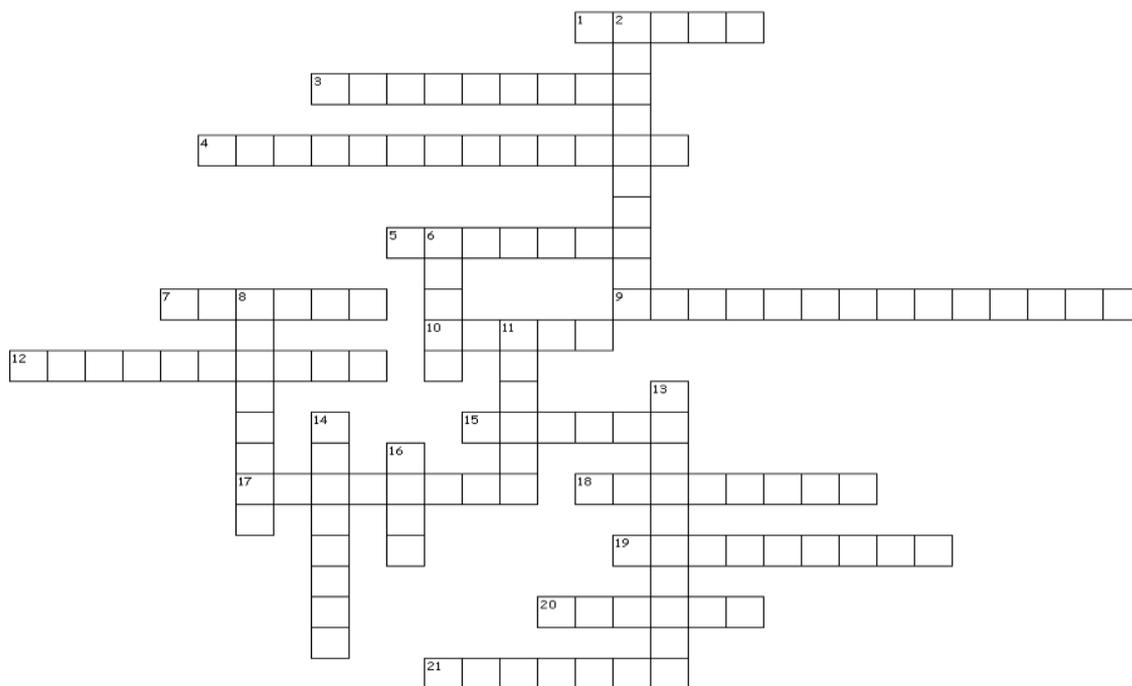
Grégoire BATAILLE	SIE Evreux Nord	CAP-B
Valérie JACQUEMIN-GIRARDET	Direction Evreux	CAP-C
Raymonde LETAN	Direction Evreux	CAP-C
Pascale DROUERE	Direction Evreux	CAP-C

[Ecrire sur la boîte de messagerie de Solidaires Finances Publiques de l'Eure : Cliquez ici](#)

[Venez visiter notre site local !!](#)

Toujours à votre disposition...

Les mots croisés de *Sélène LATRABILU*



Horizontal :

1. Elle sera interprofessionnelle le 10 septembre !
3. Enjeu de cette rentrée !
4. Plus on est nombreux, mieux c'est !
5. Ex ministre fraudeur
7. Il est en baisse chaque année!
9. C'est le maître mot à la DGFIP!
10. ou Odyssée !
12. C'est maintenant ?
15. Flicage ou aide aux investigations ?
17. Non ce n'est pas l'autre pays du fromage !
18. S'applique à soi, à son véhicule, aux risques du métier etc
19. A signer en ligne !
20. Avec elle la gestion du budget de l'Etat c'est du gâteau !
21. On en supprime chaque année depuis 2002 !

Vertical :

2. Elles manquent d'humains !
6. Il est citoyen pour la dette
8. Peut être administrative ou stratégique !
11. Il gèle encore en 2014 !
13. C'est nous !
14. Le plus souvent sans visibilité à la DDFIP
16. Envahisseurs de la paierie.

L'horoscope de la rentrée par *Uranie LLABLESTE*

Nous ne battons pas en retraite !!! les planètes sont avec nous !



Bélier : Ne vous posez pas de question ! Foncez !



Lion : Préparez vous à rugir, mais ça ne sera pas du plaisir !!



Taureau : Enfin, vous voyez rouge...



Balance : Il ne feront pas le poids...



Cancer : Sortez vos pinces !



Gémeaux : Pas de pot, deux fois plus de boulot !



Sagittaire : Ils sont dans votre viseur !



Scorpion : Allez-y, crachez votre venin.



Verseau : Allez ! on hésite pas à mouiller le maillot



Capricorne : Il est l'heure de prendre le taureau par les cornes !



Poisson : Ne faites plus les clown ! En avant !



Vierge : Arrêtez de faire l'effarouché, bougez vous !

TOUS EN GREVE LE 10 SEPTEMBRE !!!!
RDV au Parking Bel Ebat à Evreux pour 10 h !

